



16 JUIN 2016

(31156)

Madame Véronique BIORDI
Bourgmestre d'Aubange
Rue Haute, 22
6791 ATHUS

vos courriers	vos références	personne contact	nos références	date
2 mai 2016 25 mai 2016		muriel.cochez@bellot.fed.be 02/238.28.36 0490/65.10.80	FB/F/MC/2016.045-C7993-C8312 A mentionner dans toute Correspondance	15 JUIN 2016

Objet : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg – gare d'Athus

Madame la Bourgmestre,

Vos courriers des 2 mai et 25 mai 2016 relatifs, d'une part, aux enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg et, d'autre part, au rôle important joué par les gares d'Athus, de Pétange et de Rodange, me sont bien parvenus et ont retenu toute mon attention.

En matière de tarification, la SNCB propose depuis le 1^{er} octobre 2015 un nouveau produit dénommé Flexpass combinant un abonnement transfrontalier SNCB et le mPass luxembourgeois. Le Flexpass est une nouvelle carte train annuelle au départ de la zone transfrontalière vers la première gare luxembourgeoise. Ce nouveau produit remporte déjà un certain succès depuis sa mise en oeuvre.

De plus, depuis ma prise de fonctions, j'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir avec mon collègue luxembourgeois, Monsieur Bausch, afin d'examiner les améliorations tarifaires possibles visant à offrir une flexibilité maximale à tous les navetteurs transfrontaliers.

En outre, des contacts ont été pris avec la Maison luxembourgeoise de la Mobilité en vue d'initier une véritable concertation avec les différents acteurs de la mobilité.

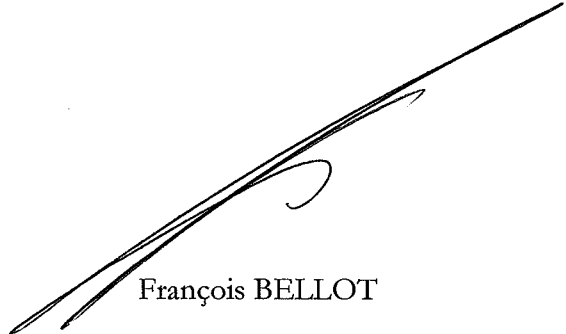
Comme vous pouvez le constater, ce dossier fait l'objet d'une attention particulière au sein de mon Cabinet.

En ce qui concerne les gares d'Athus, d'Aubange et d'Halanzy, et la problématique liée au stationnement aux abords de ces gares et à la tarification qui y est appliquée, la Plateforme d'intermodalité créée dans le cadre du Comité Exécutif des Ministres de la Mobilité (CEMM) constitue l'instance par excellence qui est chargée d'examiner toutes les pistes liées au caractère multimodal des gares. La combinaison train-parking fait partie des thématiques abordées.

Enfin, je suis bien conscient des enjeux économiques et sociétaux que représente la gare d'Athus pour votre commune frontalière.

Par conséquent, j'ai adressé ce jour copie de vos courriers à Monsieur Jo Cornu, administrateur délégué de la SNCB, en lui demandant d'examiner la situation particulière de la gare d'Athus.

Je vous prie de croire, Madame la Bourgmestre, en l'assurance de ma considération distinguée.



François BELLOT